

# PERMANENCES

(SUR RENDEZ-VOUS)

Venez rencontrer votre Accompagnateur Rénov' lors de la permanence mise en place par votre Communauté de communes :

## PUTANGES-LE-LAC

2<sup>e</sup> mercredi du mois de 9h30 à 12h  
Collège Gaston Lefavrais - 20 rue Pierre Raguideau



**SOYEZ VIGILANT FACE AUX ARNAQUES À LA RÉNOVATION (TÉLÉPHONE, SMS, INTERNET) ! EN AUCUN CAS UNE ENTREPRISE NE PEUT SE REVENDIQUER DE VOTRE COLLECTIVITÉ, DE L'ANAH OU DU CDHAT POUR VOUS DÉMARCHER.**

# RENSEIGNEZ-VOUS !



**02 31 53 73 73**

calvados-orne@cdhat.fr

aiderenov-cdhat.fr

28 - 30 avenue de Garbsen  
14200 Hérouville-Saint-Clair



Conception - Réalisation CDHAT - © CDHAT - Mars 2024

En partenariat avec :



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

2023-2028

# UN PROJET DE TRAVAUX ?

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCOMPAGNE



**CONSEILS TRAVAUX AIDES FINANCIÈRES**

JUSQU'EN 2028,  
BÉNÉFICIEZ DE **CONSEILS**  
ET D'**AIDES EXCEPTIONNELLES**  
POUR **AMÉLIORER**  
VOTRE **RÉSIDENCE PRINCIPALE**  
OU POUR **RÉNOVER**  
UN **LOGEMENT LOCATIF**



## POUR QUI ?

- Propriétaire ou futur propriétaire de leur résidence principale, sous conditions de ressources
- Propriétaire d'un logement vacant ou loué sous conditions de loyers

## CONDITIONS PRINCIPALES

- Logements privés, occupés à titre de résidence principale
- Travaux réalisés par des professionnels du bâtiment
- Travaux non commencés avant le dépôt des dossiers de demande de subventions
- Engagement d'occuper le logement pendant au moins 3 ans pour les propriétaires occupants
- Conditions de loyer et engagement minimum de 6 ans pour les propriétaires bailleurs

## QUELS TRAVAUX ?



**Travaux d'économie d'énergie**  
Isolation, chauffage, ventilation, menuiseries...



**Travaux d'adaptation à la perte d'autonomie**  
Adaptation de la salle de bain, WC, cheminements...



**Réhabilitation globale de logements**  
Logements dégradés, vacants

## UN ACCOMPAGNEMENT À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE PROJET

Votre Communauté de communes a missionné le CDHAT, agréé par l'État Mon Accompagnateur Rénov,' pour vous accompagner gratuitement à chaque étape de votre projet :

- 1 Je prends contact avec le CDHAT**  
par téléphone, en agence ou en permanence pour expliquer mon projet
- 2 Je reçois la visite à mon domicile**  
d'un technicien du CDHAT pour effectuer un diagnostic technique, social et financier
- 3 Je demande des devis**  
auprès d'artisans locaux en fonction des scénarios de travaux définis avec le CDHAT
- 4 Je constitue avec le CDHAT mes dossiers de demande de subventions**  
auprès des différents organismes financeurs
- 5 J'attends les accords de subventions**  
pour commencer les travaux
- 6 J'envoie les factures**  
au CDHAT pour effectuer les demandes de paiement

**Un parcours personnalisé**  
**Pas à pas**

